Conseil d'établissement 2014-2015
École Saint-Clément

LE MARDI 25 NOVEMBRE 2014

à 18h30, au salon du personnel de l'édifice OUEST

PROCÈS-VERBAL

RENCONTRE DU MARDI 25 NOVEMBRE 2014

à 18h30, au salon du personnel de l'édifice Ouest

Qualité	Nom	Présent	Absent
Présidente	Diane Pemberton-Smith	X	
Vice-président	Éric Boucher		X
Trésorière	Nathalie Goetz	X	
Directrice	Isabelle Boivin	X	
Directeurs adjoints	Guillaume Smith-Desbiens	X	
	Sylvain Binette	X	
Enseignants	Hélène Chagnon	X	
	Annie-Claude Desroches	X	
	Véronique Matteau	X	
	Andréanne Borduas	X	
	Jean-Marc Chalifour	X	
	Jocelyne Legault	X	
	Danielle Hudon	X	
Personnel de soutien	Geneviève Gauthier	X	
	Diane Pitre	X	
Membres Parents	Ali Elhaskouri		X
	Patricia Gravel	X	
	Michèle Hogue	X	
	Jean Desaulniers	X	
	Valérie Pelletier	X	
	Maria Sioufi		X
Membres de la communauté	Tania Naim	X	
	Sébastien Moïse	X	

Conseil d'établissement 2014-2015
École Saint-Clément

LE MARDI 25 NOVEMBRE 2014

à 18h30, au salon du personnel de l'édifice OUEST

PROCÈS VERBAL

1. Prises des présences et vérification du quorum

Le quorum étant constaté, la rencontre du CÉ peut avoir lieu.

2. Période de questions du public

Notre commissaire, M. Luc Landreville, est présent et salue les membres du CÉ. M. Landreville affirme être très intéressé au vote des membres portant sur la modification à l'acte d'établissement.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le point 10 est reporté à la prochaine rencontre.

Proposé par : Hélène Chagnon
Appuyé par : Jean-Marc Chalifour

4. Lecture et adoption du procès-verbal du C.É. du 28 octobre 2014

Quelques corrections sont apportées :

- Page 4, point 7, il faudrait lire « **proposé par** : Nathalie Goetz »

- Page 6, point 11, il faudrait lire «Un comité cour d'école (CCC) a été mis sur pied suite au sondage mené l'année dernière auprès des parents. Les parents de l'école membres du comité à l'Est sont: M. Albert Mondor, M. Greg Engalicev, et Mme Maryse Laberge, qui préside le comité. Nathalie Goetz a assisté à la première rencontre du CCC. Diane Pemberton-Smith a assisté à la visite des cours d'écoles ainsi que la plupart des rencontres du comité. Notons que les élèves ont également été sollicités afin de faire part de leurs idées lesquelles ont été répertoriées par les enseignants. »

Proposé par : Jean-Marc Chalifour
Appuyé par : Hélène Chagnon

5. Suivis aux procès-verbaux

Aucun suivi n'est à effectuer.

6. Consultation - projet visant à modifier l'acte d'établissement

Isabelle Boivin informe les membres du CÉ des résultats du sondage sur le projet visant à modifier l'acte d'établissement :

- Nombre de « oui » : 105
- Nombre de « non » : 36
- Nombre de votes : 141
- Nombre de répondants éligibles à voter : entre 800 et 900
- Nombre d'élèves (2 édifices) : 1070
- Le sondage a donc récolté environ 17% des suffrages

Isabelle Boivin partage son contentement face à ces résultats. Elle ajoute qu'il est positif qu'en sus des informations données lors de l'assemblée générale des parents et de la rencontre d'information du 12 novembre 2014, que l'école ait reçu des appels téléphoniques de parents avec des questions additionnelles.

Un retour est effectué sur la rencontre du 12 novembre 2014. Un document, préparé par la secrétaire, et visant à résumer les questions qui ont été posées ainsi que les réponses données est distribué aux membres.

Les membres du CÉ, par vote secret, ont été appelés à se prononcer sur la modification de l'acte d'établissement. Un membre du CÉ, dans l'impossibilité de se présenter à la rencontre, a voté par téléphone. Cette façon de procéder a été validée au préalable par l'école auprès de ses conseillers juridiques. Les résultats sont les suivants :

- Nombre de « oui » : 15
- Nombre de « non » : 1

Les membres prennent par la suite connaissance de l'acte d'établissement proposé pour la future École St-Clément Est. Il est entendu qu'un nouvel acte d'établissement pour la future école St-Clément Ouest devra être rédigé.

La présidente fait la lecture de la résolution qui sera soumise au conseil des commissaires.

Proposé par : Geneviève Gauthier

Il est RÉSOLU à la majorité par les membres du CÉ de l'école St-Clément d'adopter le projet du nouvel acte d'établissement reflétant la modification apportée.

7. <u>Approbation</u> de la Convention de Gestion 2014-2015

Isabelle Boivin présente la Convention de Gestion 2014-2015. L'objectif de la première partie, soit de maintenir le taux de réussite des élèves de la 2ième année du 1er et 2e cycle dont la langue maternelle n'est pas le français dans les compétences « Lire et écrire » au primaire est maintenu pour l'année 2014-2015.

Quant à la deuxième partie, un nouvel objectif est adopté pour cette année, soit d'augmenter le taux d'élèves qui utilisent des stratégies efficaces de résolution de conflits. Comme l'école investit énormément d'énergie dans la prévention de l'intimidation, le code de vie et la résolution pacifique des conflits, il était important pour l'équipe-école que cette priorité soit reflétée dans la Convention de Gestion. À cet égard, Mme Boivin et M. Binette informent les membres du CÉ que les élèves du 2ième cycle

participeront à un sondage sur l'intimidation et seront bien accompagnés par les enseignants tout au long des questions. Le personnel de l'école participera également à un sondage. Une rencontre est prévue le 16 décembre 2014 afin d'analyser les résultats et de dégager des constats.

Proposé par : Nathalie Goetz
Appuyé par : Patricia Gravel

8. Approbation des activités intégrées 3e année et 4e année et des sorties éducatives

Proposé par : Danielle Hudon
Appuyé par : Annie-Claude Desroches

9. Approbation du plan de réussite 2014-2015

Proposé par : Hélène Chagnon
Appuyé par : Andréanne Borduas

10. Résolution – surplus cour d'école Est

Sujet reporté à la prochaine rencontre

11. Compte-rendu des OPP/comités bénévoles et la Fondation

Les membres ont pris connaissance des comptes-rendus des divers comités et n'ont pas de questions.

12. Compte-Rendu du délégué CRPRN

M. Ali Elhaskouri a remplacé Mme Valérie Pelletier lors de la dernière rencontre du CRPRN. Le compte-rendu de cette rencontre est discuté par Mme Pelletier. La prochaine rencontre est prévue pour le 4 décembre 2014.

13. Information des Services de garde

À l'Ouest : Deux pédagogiques à venir : le 5 décembre 2014, il y aura sortie au cinéma et le 5 janvier 2015, diverses activités sont prévues à l'école.

À l'Est : idem

14. Correspondance à l'attention du conseil

La présidente a reçu, encore cette année, une correspondance de l'Honorable juge De Wever, de la Cour supérieure du Québec, pour la bourse Hélène Labelle De Wever. Cette bourse est octroyée par le juge De Wever à chaque année à l'édifice Est en l'honneur des trente ans de services de son épouse au sein de l'école Saint-Clément. Un montant de 500 dollars est gracieusement offert cette année, soit 400 $ provenant du juge De Wever et 100 $ de ses beaux-parents (M. Guy Labelle). Cette somme doit être dirigée directement aux services aux élèves. La présidente invite les membres à faire part de leurs idées quant à la destination de cette bourse lors de la prochaine rencontre.

15. Plan d'action contre l'Intimidation

Mme Isabelle Boivin fait part au CÉ que le nombre de signalements a quelque peu augmenté cet automne et une vraie situation d'intimidation a été signalée. Celle-ci a été gérée rapidement à la satisfaction des parents.

Il est rappelé que tant sur le site web de l'école que dans les agendas des élèves, des outils sont disponibles pour les parents et les élèves quant à la marche à suivre pour dénoncer des situations d'intimidation.

16. Informations de la direction:

16.1 Demande au MELS

L'école est toujours en attente de la réponse du MELS quant à la demande d'agrandissement pour l'édifice Ouest ainsi que pour la demande d'embellissement de la cour d'école du même édifice.

16.2 Projet sous-sol église

C'est avec regret que Mme Boivin annonce aux membres du CÉ que le projet de rénovation du sous-sol de l'église St-Joseph a été suspendu par la CSMB en lien avec les compressions budgétaires. L'aspect positif, cependant, est l'excellente collaboration entre l'école St-Clément et la Fabrique St-Joseph et ainsi, l'utilisation sporadique du sous-sol pourra tout de même continuer.

Une question quant à la rénovation des salles de bain est posée à savoir si ce projet est, quant à lui, touché. Mme Boivin affirme qu'il ne s'agit pas des mêmes enveloppes budgétaires et que normalement, ce projet devrait suivre son cours.

17. **Prochaine réunion** : Mardi le 9 décembre, 2014 à l'édifice Est

18. Varia

Mme Tania Naim partage certaines plaintes de parents qui ont eu de la difficulté à compléter le sondage sur la modification de l'acte d'établissement. Il semblerait que ceux ayant tenté de répondre au sondage avec des Ipads ou des portables Mac auraient eu des problèmes. Cette information sera portée à l'attention du support informatique.

Levée de la séance minutée à 20h19

La présidente

Diane Pemberton-Smith